



Septembre 2017 - n°2017 - 132
09/12

Infos rapides

En juillet 2017, la hausse des importations entraîne un nouveau recul de l'excédent agroalimentaire

En juillet 2017, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 440 millions d'euros, en baisse de 141 millions d'euros par rapport à juillet 2016. La hausse des exportations (+ 168 millions d'euros sur un an) ne compense pas la forte progression des importations (+ 308 millions d'euros sur un an).

Si le solde des échanges de produits agricoles bruts se redresse à nouveau par rapport au mois dernier, il reste cependant déficitaire de 42 millions d'euros et se creuse de 43 millions d'euros par rapport à juillet 2016. Les conséquences défavorables sur les exportations de la mauvaise récolte céréalière 2016 se prolongent, dans l'attente de la commercialisation de la récolte 2017.

L'excédent commercial en produits transformés, avec 483 millions d'euros, diminue de 98 millions d'euros sur un an du fait de la hausse des importations en provenance de l'UE, sous l'effet principalement d'achats importants de produits laitiers mais aussi de boissons (alcools distillés, bières) et de produits de la pêche.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur

En juillet 2017, l'excédent agroalimentaire français diminue à nouveau

page 2

Produits agricoles bruts

La récolte 2016 de céréales continue de peser sur les résultats du solde commercial

page 3

Produits agricoles transformés

En juillet 2017, hausse des importations sur un an

page 4

Sources et définitions

page 5

Pour en savoir plus

page 5



Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

En juillet 2017, l'excédent agroalimentaire français diminue à nouveau

En juillet 2017, l'excédent commercial agroalimentaire atteint 440 millions d'euros, soit un recul de 141 millions d'euros par rapport à juillet 2016. Cette diminution est le résultat de la hausse marquée des importations (+ 308 millions d'euros soit + 8 % sur un an), supérieure à la progression des exportations (+ 168 millions d'euros soit + 4 %).

Avec les pays tiers, l'excédent s'établit à 504 millions d'euros, en baisse de 26 millions d'euros par rapport à juillet 2016. Les importations se sont accrues de 60 millions d'euros sur un an (+ 5 %). Cette progression concerne principalement les produits bruts (+ 50 millions d'euros), notamment les graines de colza et les fruits. De même, les exportations progressent, mais « seulement » de 34 millions d'euros (+ 2 %). Si les ventes de produits transformés augmentent de 126 millions d'euros sur un an (+ 9 %) parallèlement à des ventes d'alcools distillés toujours dynamiques vers la Chine et les Etats-Unis (respectivement + 39 et + 14 millions d'euros sur un an), les exportations de produits bruts diminuent de 92 millions d'euros sur un an (- 31 %) sous l'effet de la chute des expéditions de

céréales vers les pays tiers (- 91 millions d'euros sur un an et - 0,6 million de tonnes). Le déficit commercial en produits bruts se creuse ainsi de 142 millions quand l'excédent des échanges de produits transformés progresse de 116 millions d'euros sur un an.

Avec l'Union européenne, le solde des échanges est déficitaire à - 64 millions d'euros et recule de 114 millions d'euros sur un an. Les exportations augmentent de 134 millions (+ 5 %) mais les importations progressent plus fortement (+ 248 millions d'euros soit + 9 %). Ce mouvement résulte de la hausse des achats de produits transformés (+ 283 millions d'euros). Il s'agit principalement de produits laitiers (+ 88 millions) avec des importations conséquentes de beurre et de pâtes à tartiner laitières (+ 42 millions sur un an) notamment en provenance du Benelux. Les achats de boissons progressent aussi de 41 millions d'euros sur un an (alcools distillés en provenance d'Angleterre, bières de Belgique et des Pays-Bas), tout comme les produits issus du tabac (+ 32 millions) et les viandes (+ 30 millions) notamment la viande de porc originaire d'Espagne.

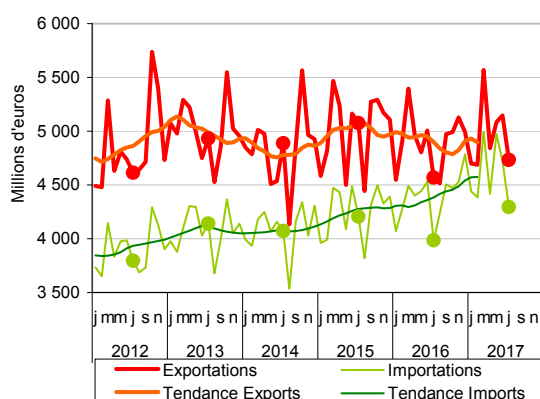
Les indicateurs

Produits CPF2	Juillet						Cumul 7 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
UE												
Produits bruts	548	514	692	757	144	243	4 318	4 505	6 257	6 255	1 939	1 749
Produits transformés	2 233	2 515	2 139	2 208	-93	-307	16 579	17 608	15 302	15 870	-1 277	-1 738
AGROALIMENTAIRE	2 781	3 029	2 831	2 965	50	-64	20 897	22 114	21 558	22 125	661	11
Pays tiers												
Produits bruts	440	490	297	204	-143	-285	3 882	4 330	3 060	1 948	-823	-2 382
Produits transformés	766	776	1 440	1 566	674	790	5 431	5 780	9 585	10 696	4 154	4 916
AGROALIMENTAIRE	1 206	1 266	1 737	1 770	531	504	9 313	10 110	12 645	12 644	3 331	2 534
Monde												
Produits bruts	988	1 004	988	961	1	-43	8 200	8 835	9 316	8 203	1 116	-633
Produits transformés	2 999	3 291	3 579	3 774	580	483	22 010	23 388	24 886	26 566	2 877	3 178
AGROALIMENTAIRE	3 987	4 295	4 568	4 735	581	440	30 210	32 223	34 203	34 769	3 993	2 546

Source: Douanes/SSP

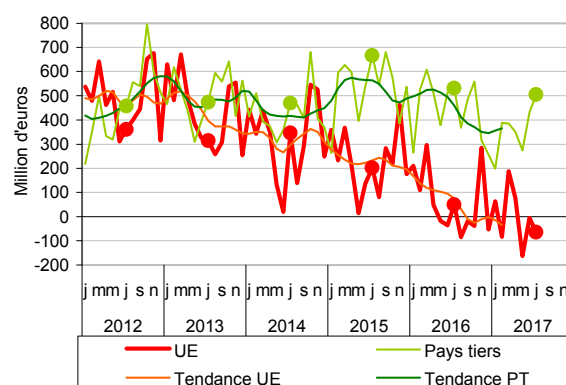
Mises en perspective

En juillet 2017, hausse des échanges sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

En juillet 2017, le solde des échanges recule sur un an avec l'UE



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

La récolte 2016 de céréales continue de peser sur les résultats du solde commercial

En juillet 2017, le solde des échanges de **produits agricoles bruts** est déficitaire de 43 millions d'euros, par rapport à juillet 2016, en recul sur un an. Cette baisse résulte en totalité de la dégradation du solde des échanges avec les pays tiers (- 142 millions d'euros).

Les **exportations** (un peu moins de 1 milliard d'euros) se réduisent de 27 millions d'euros (- 3 % par rapport à juillet 2016). Au premier rang des produits bruts exportés, les céréales voient la valeur de leurs exportations reculer de 79 millions d'euros sur un an. En particulier, les volumes exportés diminuent de 0,4 million de tonnes pour les orges (principalement à destination de la Chine) et de 0,2 million de tonnes pour le maïs suite aux mauvaises récoltes de 2016.

Les **importations** (1 milliard d'euros) sont en hausse de 16 millions d'euros (+ 2 % par rapport à juillet 2016), portées par des achats de fruits en augmentation (+ 20 millions d'euros) notamment d'avocats et de bananes mais aussi par des importations de poissons et crustacés (+14 millions), principalement du poisson en provenance de Norvège.

Les indicateurs

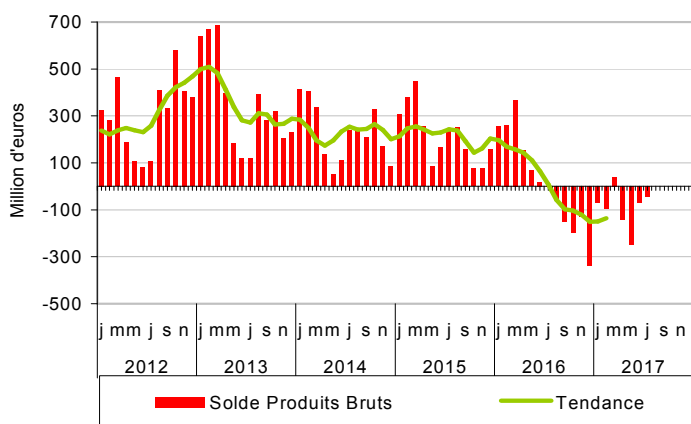
Produits CPF4	Juillet						Cumul 7 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
PRODUITS BRUTS	988	1 004	988	961	1	-43	8 200	8 835	9 316	8 203	1 116	-633
Agriculture et élevage	843	840	912	883	70	43	7 148	7 722	8 749	7 621	1 601	-101
Céréales, légum., oléagi.	173	163	507	455	333	292	1 028	1 140	4 998	3 672	3 970	2 532
Céréales n. c. riz	37	45	398	318	361	273	249	310	4 185	2 866	3 936	2 556
Oléoprotéagineux	137	117	109	136	-28	19	776	827	810	804	34	-23
Légumes, fleurs, plantes	209	201	133	126	-77	-76	2 083	2 292	1 506	1 601	-577	-690
Légumes	179	163	112	107	-67	-56	1 747	1 954	1 322	1 419	-425	-535
Prod. cult. permanentes	422	440	130	139	-292	-300	3 734	3 991	1 034	1 089	-2 699	-2 902
Fruits	279	300	109	106	-171	-194	2 421	2 544	828	842	-1 593	-1 702
Café, cacao, thé	68	65	2	3	-66	-62	575	554	13	19	-562	-535
Animaux vifs, œufs, miel	38	37	144	163	106	127	304	300	1 211	1 259	907	959
Bovins	2	3	89	100	87	97	21	18	777	811	756	793
Produits sylvicoles	18	23	31	34	12	11	151	150	247	262	97	112
Pêche et aquaculture	127	141	45	44	-82	-97	901	964	320	320	-582	-643

million d'euros

Source: Douanes/SSP

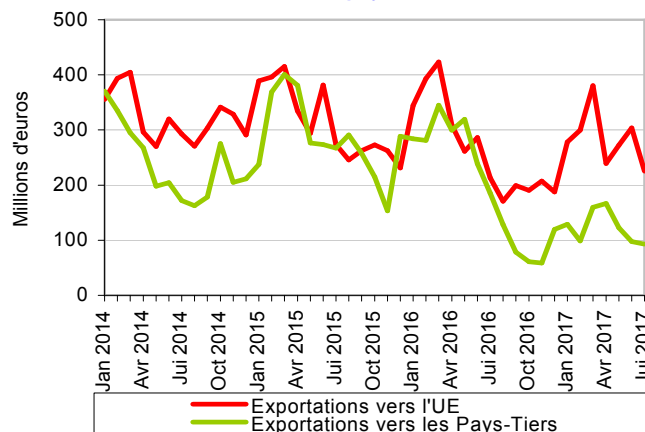
Mises en perspective

En juillet 2017, les échanges de produits agricoles bruts restent déficitaires



Source: Douanes - CPF 2015

Sur un an, repli marqué des exportations de céréales vers les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

En juillet 2017, hausse des importations sur un an

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 483 millions d'euros en juillet 2017 (- 98 millions d'euros par rapport à juillet 2016). Sur un an, l'augmentation de l'excédent avec les pays tiers ne suffit pas à compenser l'aggravation du déficit commercial avec l'UE (respectivement + 116 millions d'euros et - 213 millions d'euros sur un an).

Les **exportations** (près de 3,8 milliards d'euros) progressent de 195 millions d'euros sur un an (+ 5 %). Les ventes de boissons restent dynamiques et gagnent 7 % (+ 92 millions d'euros sur un an) portées par les exportations de Cognac vers la Chine et les Etats-Unis (respectivement + 37 et + 12 millions d'euros) et de vins

notamment de Bordeaux vers « l'Empire du Milieu ». Les produits alimentaires et les produits laitiers voient aussi leurs exportations augmenter, respectivement de 15 % (+ 94 millions d'euros) et de 11 % (+ 55 millions d'euros) sur un an.

Parallèlement, la valeur des **importations** (3,3 milliards d'euros) progresse plus vite, + 292 millions d'euros sur un an (+ 10 %). Cette hausse concerne surtout les produits laitiers (+ 90 millions d'euros), à travers le beurre, les boissons (+ 45 millions) et les produits de la pêche (+ 40 millions).

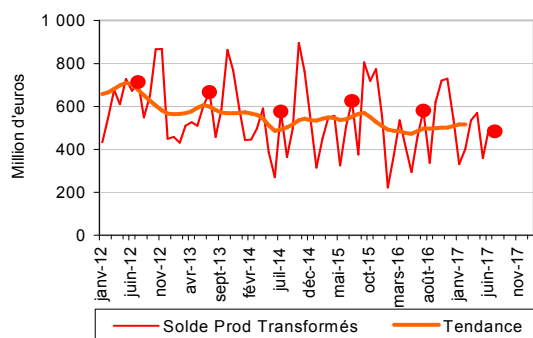
Les indicateurs

Produits CPF4	Juillet						Cumul 7 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
IAA, TABACS	2 999	3 291	3 579	3 774	580	483	22 010	23 388	24 886	26 566	2 877	3 178
Viandes, prod. de l'abattage	425	456	322	330	-103	-126	3 012	3 140	2 422	2 485	-590	-655
<i>Viande bovine</i>	94	93	71	70	-24	-23	689	672	508	507	-180	-165
<i>Viande porcine</i>	55	69	68	62	13	-8	368	436	457	460	89	23
<i>Volaille</i>	82	89	53	57	-29	-31	612	592	438	425	-173	-167
Prod. préparés de la pêche	307	347	73	59	-234	-288	2 160	2 366	501	482	-1 659	-1 884
Prod. à base de fruits & lég.	374	401	158	164	-216	-237	2 758	2 931	1 123	1 195	-1 635	-1 737
Huiles, tourteaux, corps gras	267	274	115	80	-152	-194	1 989	2 000	730	666	-1 258	-1 334
<i>Tourteaux</i>	105	79	10	7	-95	-72	815	757	80	85	-735	-672
Produits laitiers, glaces	264	354	484	538	220	185	1 845	2 260	3 617	3 831	1 772	1 570
<i>Fromages</i>	122	139	220	232	98	93	786	887	1 641	1 683	855	796
Produits des céréales	124	129	214	211	90	82	966	1 014	1 533	1 555	567	540
Biscuits, pâtisseries, pâtes	161	168	149	152	-12	-16	1 267	1 291	1 049	1 092	-218	-198
Autres produits alimentaires	602	612	608	702	6	90	4 494	4 788	4 545	5 106	51	317
<i>Sucre</i>	23	24	81	101	58	78	155	156	583	669	428	513
<i>Chocolat, confiserie</i>	212	211	154	163	-58	-47	1 574	1 657	1 181	1 233	-393	-424
Aliments pour animaux	81	78	160	154	79	76	566	590	1 185	1 246	619	656
Boissons	263	308	1 276	1 368	1 013	1 060	1 911	2 052	8 029	8 794	6 118	6 742
<i>Vins, champagne</i>	56	64	693	742	637	678	406	436	4 388	4 928	3 982	4 493
<i>Eaux de vie, alcools</i>	81	99	357	418	276	319	612	650	2 235	2 463	1 623	1 813
Tabacs	130	163	19	15	-111	-148	1 042	956	152	115	-890	-841

Source: Douanes/SSP

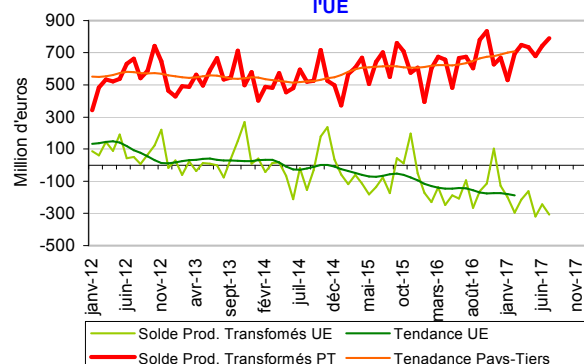
Mises en perspective

Produits transformés : en juillet 2017, diminution de l'excédent sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

Produits transformés : en juillet 2017, poursuite de la hausse de l'excédent avec les pays-tiers et du déficit avec l'UE



Source: Douanes - CPF 2015

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er février 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de février 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er février 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 28

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2017

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)